

AFRIQUE DU SUD

Priorités fondées sur des indicateurs

Élever la qualité de l'enseignement et réduire sa dispersion (2011)

Recommandations : Améliorer la formation des enseignants. Supprimer progressivement les droits de scolarité. Améliorer la disponibilité des manuels et des livres de lecture, et moderniser les infrastructures scolaires.

Mesures prises : De nouveaux manuels d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques pour les classes 1 à 6 ont été déployés à partir de janvier 2011. Un cadre stratégique pour la formation des enseignants a été lancé en 2011, et les crédits alloués aux bourses pour les professeurs stagiaires ont fortement augmenté, des hausses supplémentaires étant programmées en 2012-14. Le budget 2011-12 prévoit des moyens supplémentaires pour la modernisation des infrastructures scolaires, avec de nouvelles hausses qui interviendront entre 2012 et 2014.

Accroître la concurrence dans les industries de réseau (2011)

Recommandations : Mettre fin à la possibilité pour les entreprises publiques de bénéficier de dérogations au droit de la concurrence. S'orienter vers la séparation des fonctions de production, de transport et de distribution de l'électricité. Accroître l'indépendance et les ressources de l'autorité de réglementation des télécommunications. Dissocier les différentes divisions du groupe public de transport Transnet et préparer la privatisation de celles pour lesquelles cela est possible.

Mesures prises : Aucune.

Réformer le système de négociations salariales (2011)

Recommandations : Limiter l'extension administrative des conventions collectives dans les branches couvertes par des conseils de négociation. Fournir des lignes directrices indicatives pour la conclusion d'accords salariaux centralisés qui soient compatibles avec les objectifs d'inflation et qui ne compromettent pas les perspectives d'emploi des travailleurs non intégrés.

Mesures prises : La stratégie pour une nouvelle trajectoire de croissance à l'horizon 2020 approuvée par le Conseil des ministres en octobre 2010 propose un pacte général sur l'évolution des salaires, des prix et des primes versées aux cadres dirigeants afin de favoriser la création d'emplois et l'accélération de la croissance.

Autres priorités

Renforcer les mesures visant à remédier au chômage des jeunes (2011)

Recommandations : Moduler le salaire minimum selon l'âge dans les secteurs où il est fixé par l'État. Instituer une subvention salariale, éventuellement au travers d'un élargissement du programme de formation en alternance. Intensifier l'aide à la recherche d'emploi.

Mesures prises : La stratégie pour une nouvelle trajectoire de croissance prévoit d'allouer des crédits supplémentaires aux services de l'emploi et de revoir le fonctionnement des centres de placement afin d'améliorer l'information concernant les offres d'emplois et de formation.

Réduire les obstacles à l'entrepreneuriat (2011)

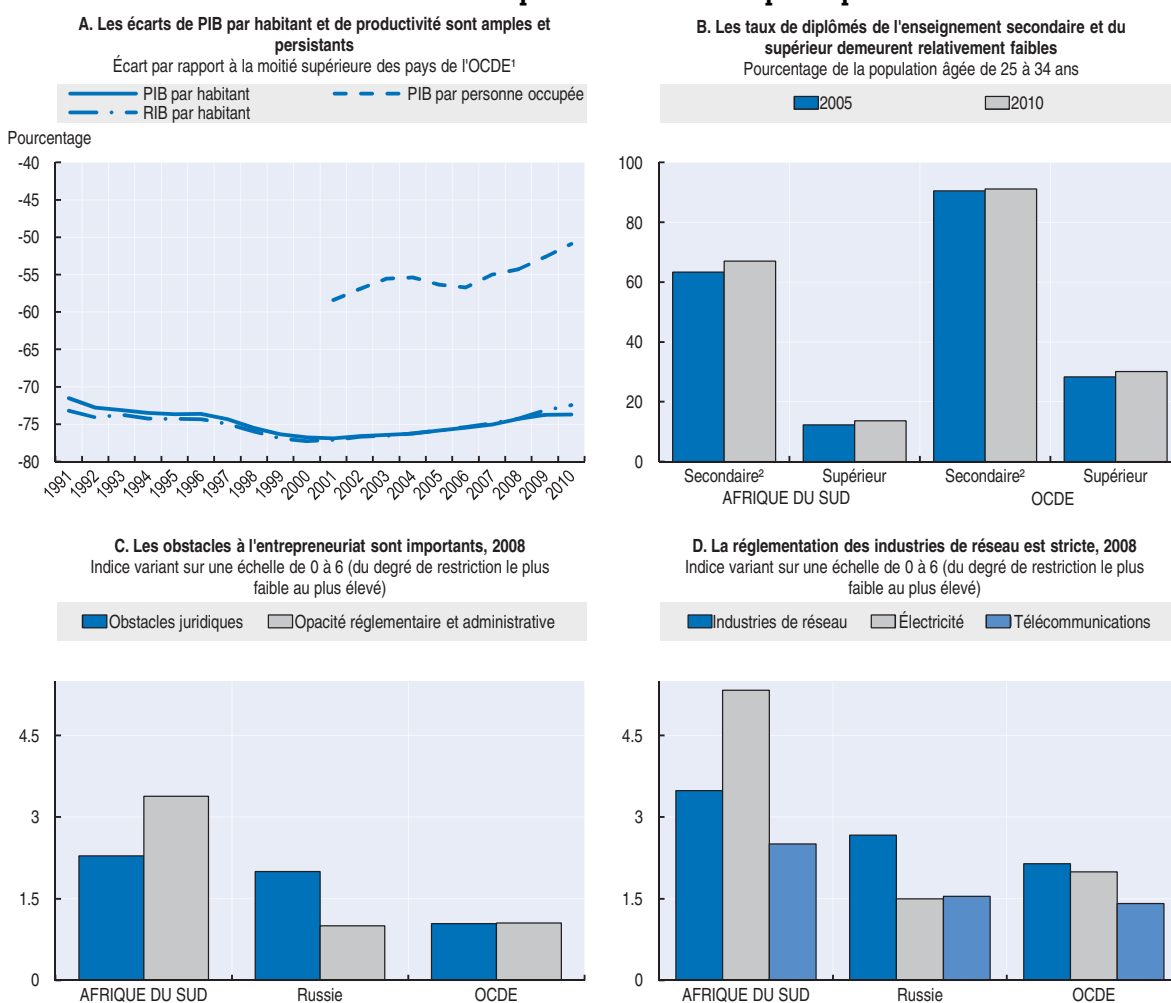
Recommandations : Appliquer systématiquement la démarche d'analyse d'impact de la réglementation à toutes les nouvelles réglementations et revoir les textes législatifs en vigueur en vue de réduire les formalités administratives.

Mesures prises : Le cadre institutionnel qui sous-tend la réalisation d'analyses d'impact de la réglementation est actuellement mis en place au sein du ministère des Finances.

AFRIQUE DU SUD


- Les importants écarts de PIB par habitant et de productivité par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE ont diminué au cours des dix dernières années, et l'amélioration des termes de l'échange a favorisé la convergence des revenus. Une grande partie de l'écart de PIB par habitant s'explique par le faible niveau d'utilisation de la main-d'œuvre.
- Dans les domaines prioritaires, des efforts ont été faits pour améliorer la qualité de l'enseignement et le système de négociations salariales. En revanche, il n'y a guère eu de mesures visant à intensifier la concurrence dans les industries de réseau, et les réformes du marché du travail sont bien timides compte tenu de l'ampleur du problème du chômage.
- Dans d'autres domaines, les principales mesures concernant le marché du travail prises pendant la crise incluaient l'expansion des programmes de travaux publics et la mise en place d'un dispositif d'aide financière aux entreprises qui envoient des salariés en formation au lieu de les licencier.

Indicateurs de performance et de politique



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par personne occupée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Le taux de diplômés de l'enseignement secondaire correspond à la proportion de la population âgée de 25 à 34 ans ayant au moins achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : Graphique A : Banque mondiale (2011), *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*, et Office statistique sud-africain (Statistics South Africa) ; graphique B : Samir et al. (2008), « Projection of Population by Level of Education Attainment, Age and Sex for 120 Countries for 2005-2050 », Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, *Interim Reports* ; graphiques C et D : Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932565794>



Extrait de :
Economic Policy Reforms 2012
Going for Growth

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/growth-2012-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Afrique du Sud », dans *Economic Policy Reforms 2012 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/growth-2012-38-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.